



La Ville de Senlis

(17 000 habitants / 390 agents)

Recherche

UN INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS h/f

REEMPLACANT CONGE MATERNITE (CDD : Septembre - Décembre)

Poste à temps complet (35h)

Fort d'une première expérience en collectivité, vous maîtrisez le droit de l'urbanisme et connaissez l'environnement territorial.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec les agents du service et serez rattaché au directeur de l'aménagement et de l'urbanisme.

Les missions :

Vous devez accueillir, informer et orienter le public et les professionnels en matière de droit des sols.

Vous assurez l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du droit des sols : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, autorisations de travaux sur ERP, enseignes...

Vous participez aux travaux préparatoires avec l'architecte conseil.

Vous assistez le directeur sur les procédures de précontentieux et contentieux et plus généralement sur toute question posée en matière d'urbanisme.

Profil :

Vous maîtrisez l'urbanisme réglementaire et justifiez de connaissances en urbanisme prévisionnel et opérationnel.

Doté de capacités rédactionnelles et relationnelles, vous avez le goût du contact et aimez travailler en équipe.

Vous possédez des connaissances techniques (lectures de plans, construction) et êtes parfaitement à l'aise avec l'outil informatique. L'instruction se faisant grâce à une interface métier dédiée (URBAWEB).

Rémunération :

Rémunération statutaire + titres restaurant + participation mutuelle.

Temps de travail 39h avec RTT.

**Merci d'envoyer votre candidature à
Madame Le Maire
Direction des Ressources Humaines
3 Place Henri IV – 60300 SENLIS
drh@ville-senlis.fr
Avant le 30 mai 2018**